

## LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU l'article L 613-1 du Code de l'Education ;
- VU l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération du conseil d'administration le 19 mars 2002 et modifiée le 19 mai 2014 ;
- VU la proposition de l'Administratrice Provisoire du Centre Val de Loire – Académie d'Orléans-Tours ;

## DECIDE

Article 1 :

**Le jury de délivrance du master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation Pratiques et Ingénierie de la Formation, au titre de l'année universitaire 2022-2023 est constitué comme suit :**

**Présidente du jury :**

- |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| - Mme Anne-Lise DOYEN | Maître de Conférences |
|-----------------------|-----------------------|

**Vice-Présidente du jury :**

- |                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| - Mme Nathalie MAGNERON | Maître de Conférences |
|-------------------------|-----------------------|

**Membres du jury :**

- |                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| - Mme Sophie CROUZET         | Professeure des Ecoles |
| - Mme Juliette RENAUD        | Professeure des Ecoles |
| - M. Andrés MERCHAN GONZALEZ | Professeur des Ecoles  |
| - M. David CATEL             | Professeur Certifié    |
| - M. Aurélien RAYMOND        | Professeur Agrégé      |

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du master mention **Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation Pratiques et Ingénierie de la Formation**, est constitué comme suit :

Mme Nathalie MAGNERON	Directeur de l'INSPE CVL ou son représentant (Administratrice provisoire)
Mme Nathalie MAGNERON	Responsable du master MEEF PIF et représentante du Laboratoire ÉRCAÉ
Mme Sophie CROUZET	Chargée d'études M1 MEEF PIF parcours « Enseignement spécialisé »
Mme Juliette RENAUD	Chargée d'études M1 MEEF PIF parcours « Formation de formateurs »
M. Andrés MERCHAN GONZALEZ	Chargé d'étude M2 MEEF PIF
Mme Vanessa AUDRY-LEGRAND	Chargée de formation continue et continuée – INSPE CVL
Mmes Alexandra BUCHERON, Océane HELLEC et Magali DESQUINES M. David LANGLET	Représentants des M1 MEEF PIF – Enseignement spécialisé
Mme Pauline CAMPOS (Loiret) Mmes Anne LEVAILLER et Ludivine ROUSSET (Indre-et-Loire) Mme Stéphanie COIGNARD (Indre) Mmes Anne-Hélène CAM et Gaëlle RAMEL (Eure-et-Loir)	Représentants des M1 MEEF PIF – Formation de formateurs
M. Florent GALLOIS	Représentants des M2 MEEF PIF
Mme Anne-Lise DOYEN (représentante du laboratoire ÉRCAÉ), M. Arnaud LACAILLE, M. Aurélien RAYMOND, Mme Juliette RENAUD, M. Manuel SCHNEEWELE, Mme Nathalie SIMON	Représentants des formateurs du master MEEF PIF
M. Dany WANONO	IEN SEI, conseiller technique de Mme la Rectrice
Mme Sylvie DELAFONT	IEN SEI d'Indre-et-Loire
Mme Claire LIENHARDT	EAFIC – rectorat Orléans-Tours
Mme Ludovic PECULIER	A-DASEN du Loir et Cher
Mme Anne-Lise DUPEYROUX	CPC du Loiret
Mme Nancy MALBOEUF	Ingénieure en technologie de la formation (CLAAS)

Fait à Orléans, le 9 janvier 2023

  
Eric BLOND